

Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires 2018

3 MAI 2018

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS POUR 2018

1. Sean Roosen
2. Françoise Bertrand
3. John Burzynski
4. Pierre D. Chenard
5. Christopher C. Curfman
6. Joanne Ferstman
7. André Gaumond
8. Pierre Labbé
9. Oskar Lewnowski
10. Charles E. Page

NOMINATION ET RÉMUNÉRATION DES AUDITEURS

Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., à titre d'auditeur indépendant de la Société pour l'exercice 2018, et autoriser les administrateurs à fixer sa rémunération.

APPROBATION DES MODIFICATIONS DU RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS ET APPROBATION DE TOUS LES DROITS ET TITRES NON ATTRIBUÉS

Adopter une résolution ordinaire visant à approuver des modifications apportées au régime d'achat d'actions à l'intention des employés et à approuver l'octroi de la totalité des droits et titres non attribués aux termes du régime de la Société, le tout comme il est plus amplement décrit dans la circulaire d'information de la direction.

APPROUVER LES MODIFICATIONS AU RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Adopter une résolution ordinaire visant à approuver des modifications apportées au régime d'options d'achat d'actions, qui ramène le nombre d'actions ordinaires de la Société pouvant être émises à un nombre variable correspondant en continu à 5% des actions ordinaires émises et en circulation de la Société, le tout comme il est plus amplement décrit dans la circulaire d'information de la direction.

APPROUVER LE RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS RESTREINTES MODIFIÉ

Adopter une résolution ordinaire visant à approuver le régime d'unités d'actions restreintes modifié ainsi que tous les droits et les titres non attribués dans le cadre du régime de la Société, le tout comme il est plus amplement décrit dans la circulaire d'information de la direction.

VOTE CONSULTATIF SUR LA RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION

Adopter une résolution consultative acceptant l'approche de la Société en matière de rémunération de la haute direction, le tout comme il est plus amplement décrit dans la circulaire d'information de la direction.



Assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires et revue de l'année 2017

3 MAI 2018

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans cette présentation peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes et américaines applicables. Tous les énoncés dans cette présentation qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et les revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, et les perspectives sur les marchés de l'or et des devises, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages qui devraient découler des investissements et des transactions d'Osisko et les onces d'équivalent d'or attribuables à Osisko qui sont estimées à être reçues en 2017. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle d'Osisko, et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances et les placements détenus par Osisko se rapportent; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires apportés par les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; l'issue défavorable d'un litige relatif à l'une des propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans cette présentation sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR au www.sedar.com et EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans cette présentation. Ces énoncés sont établis en date de la présentation. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Déclaration libératoire:

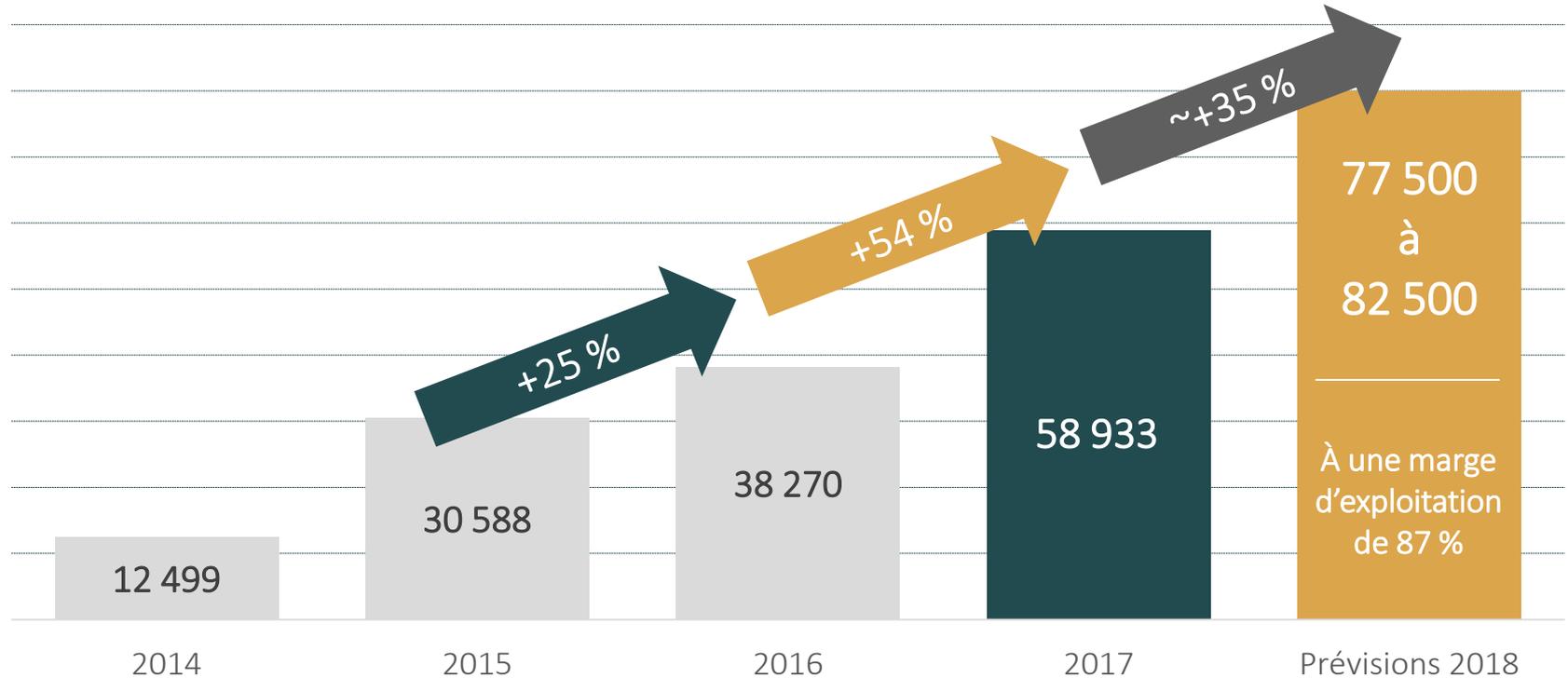
Cette présentation PowerPoint a été préparée à des fins d'information uniquement dans le but d'aider les investisseurs potentiels à évaluer un placement dans Redevances Aurifères Osisko Ltée.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves minérales et de ressources minérales

Osisko est assujéti aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent présente ses réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minérales sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Les exigences de présentation aux États-Unis sont régies par le Industry Guide 7 (le « Guide 7 ») de la SEC. Cette présentation comprend des estimations de réserves minérales et de ressources minérales présentées conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Ces normes de présentation visent des objectifs similaires en termes d'évocation d'un niveau approprié de confiance dans les données qui sont présentées, mais s'inspirent d'approches et de définitions différentes. Par exemple, en vertu du Guide 7, la minéralisation ne peut être classée comme une « réserve », à moins qu'il ait été déterminé que la minéralisation peut être économiquement et légalement produite ou extraite au moment où la détermination des réserves est faite. Par conséquent, les définitions des « réserves minérales prouvées » et des « réserves minérales probables » en vertu des normes de l'ICM sont différentes à certains égards des normes de la SEC. Osisko présente aussi des estimations de « ressources minérales » conformément aux dispositions du Règlement 43-101. Bien que les termes « ressources minérales », « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées » soient reconnus en vertu du Règlement 43-101, ce ne sont pas des termes définis selon les normes de la SEC et de façon générale, les sociétés américaines n'ont pas la permission de présenter des estimations de ressources minérales de quelque catégorie que ce soit dans les documents déposés auprès de la SEC. Ainsi, certains renseignements compris dans cette présentation, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, pourraient ne pas être comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujéties aux exigences de présentation et de divulgation de la SEC. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Augmentation constante et marquée de la production depuis 2014

PRODUCTION (ONCES D'ÉQUIVALENT D'OR) ET PRÉVISIONS



L'objectif initial d'Osisko était de se placer en position de leader et d'afficher une croissance de premier plan des flux de trésorerie

Depuis le début des activités

JUIN 2014 ---> CRÉATION DE REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO

4 REDEVANCES

157 M \$ CA
EN LIQUIDITÉS
Au 16 juin 2014

500 M \$ CA
CAPITALISATION
BOURSIÈRE

TSX : OR

15 M \$ CA
PORTEFEUILLE
D'INVESTISSEMENTS

AUJOURD'HUI (30 avril 2018)

PLUS DE 130
REDEVANCES,
FLUX ET
ENTENTES
D'ÉCOULEMENT

205 M \$ CA
EN LIQUIDITÉS
Au 31 mars 2018

2 MILLIARDS
\$ CA
CAPITALISATION
BOURSIÈRE

TSX et NYSE :
OR

382 M \$ CA
INVESTMENT PORTFOLIO

Deux transactions majeures réalisées



- ✓ Regroupement de deux des actifs de redevances les plus précieux du secteur
 - ✓ Valeur totale approximative de la transaction de 508 millions \$ CAD
- ✓ Nouvelles mines d'envergure générant des flux de trésorerie (les deux plus grandes mines d'or au Canada)
 - ✓ Canadian Malartic
 - ✓ Éléonore
- ✓ Actifs de longue durée de vie dans des districts miniers à fort potentiel d'accroissement
- ✓ Sociétés opératrices majeures
- ✓ Basées au Québec
- ✓ Axées sur l'or à 100 %



- Combinaison de deux portefeuilles d'actifs de grande qualité
 - ✓ Osisko a acquis le portefeuille d'Orion de six flux de métaux, 61 redevances et sept ententes d'écoulement pour une considération totale de 1 125 millions \$ CAD
- Création d'un portefeuille de calibre mondial de flux de métaux et de redevances en production doté d'un potentiel de croissance de premier plan dans l'industrie
 - ✓ La transaction a augmenté de plus du triple le nombre d'actifs en production d'Osisko, de 5 à 16
 - ✓ Doublé les flux de trésorerie à court terme et ajoute un potentiel de croissance inégalé grâce à une croissance des flux de trésorerie pro forma de 13 % par année de 2017 à 2023
 - ✓ Plus que doublé le portefeuille d'actifs d'Osisko de 57 à plus de 130
- Appui solide des partenaires financiers

Osisko, l'un des groupes les plus actifs depuis 2014

- Financements par débenture et équité de plus de 1 milliard \$
- Sécurisé une facilité de crédit de 350 M \$
- Plus de 2 milliards \$ en transactions par Osisko et les sociétés associées
- Portefeuille de redevances, flux et ententes d'écoulement de 4 → + 130
- 2018 : ~80 k d'onces d'équivalent d'or principalement du Canada
- Solide position financière
- Innovation par rapport au modèle d'affaires traditionnel des redevances
- Revitalisation de trois camps miniers d'exploration et en développement via :



Pourquoi choisir Osisko aujourd'hui?

- **PROFIL DE CROISSANCE DE PREMIER PLAN ET INÉGALÉ**

Accroissement de la production d'onces d'équivalent d'or de ~80 k oz en 2018 à plus de 150 k oz d'ici les cinq prochaines années, principalement du Canada

- **MARGES D'EXPLOITATION AU COMPTANT DE PREMIER PLAN LES PLUS IMPORTANTES DU DOMAINE MINIER ET DES MÉTAUX**

Marge d'exploitation prévue de ~87 % en 2018

- **POTENTIEL SIGNIFICATIF DE CROISSANCE PAR L'EXPLORATION**

~2,5 millions de mètres de forages annoncés sur nos actifs de redevances depuis 2016

- **ÉQUIPE DE GESTION EXPÉRIMENTÉE AFFICHANT UNE SOLIDE FEUILLE DE ROUTE**

Expertise en exploration et construction à l'échelle globale



Innovation par rapport au modèle d'affaires traditionnel des redevances

DÉPLOIEMENT DE CAPITAL ET DE RESSOURCES HUMAINES

75 %

25 %

ACTIVITÉS TRADITIONNELLES DE REDEVANCES ET DE FLUX

MODÈLE ACCÉLÉRATEUR

RÉALISATIONS

2017

- PORTEFEUILLE ORION | ~1,1 G \$ CA
- FLUX BACK FORTY | ~70 M \$ CA
- FLUX GIBRALTAR | ~ 50 M \$ CA

2018

- EAGLE ROYALTY | ~ 98 M \$ CA

▪ MINIÈRE OSISKO

Développement d'une ressource à haute teneur au Qc

▪ RESSOURCES FALCO

Étude de faisabilité livrée et progrès du développement

▪ BARKERVILLE

Solides résultats d'exploration et démarrage d'une opération minière à petite échelle

▪ MÉTAUX OSISKO

Création d'un nouveau véhicule axé sur les métaux de base, a récemment acquis le camp minier Pinepoint

INVESTISSEMENT :

ÉCHÉANCIER FLUX DE TRÉSORERIE :

TYPE :

RISQUE :

RENDEMENT :

COMPÉTITION :

MOYEN À IMPORTANT

COURT TERME OU EN PRODUCTION

FLUX, REDEVANCE

BAS

BAS

HAUT

PETIT À MOYEN

MEDIUM TO LONG-TERM

REDEVANCE, AUTRES DROITS, ACTIONS

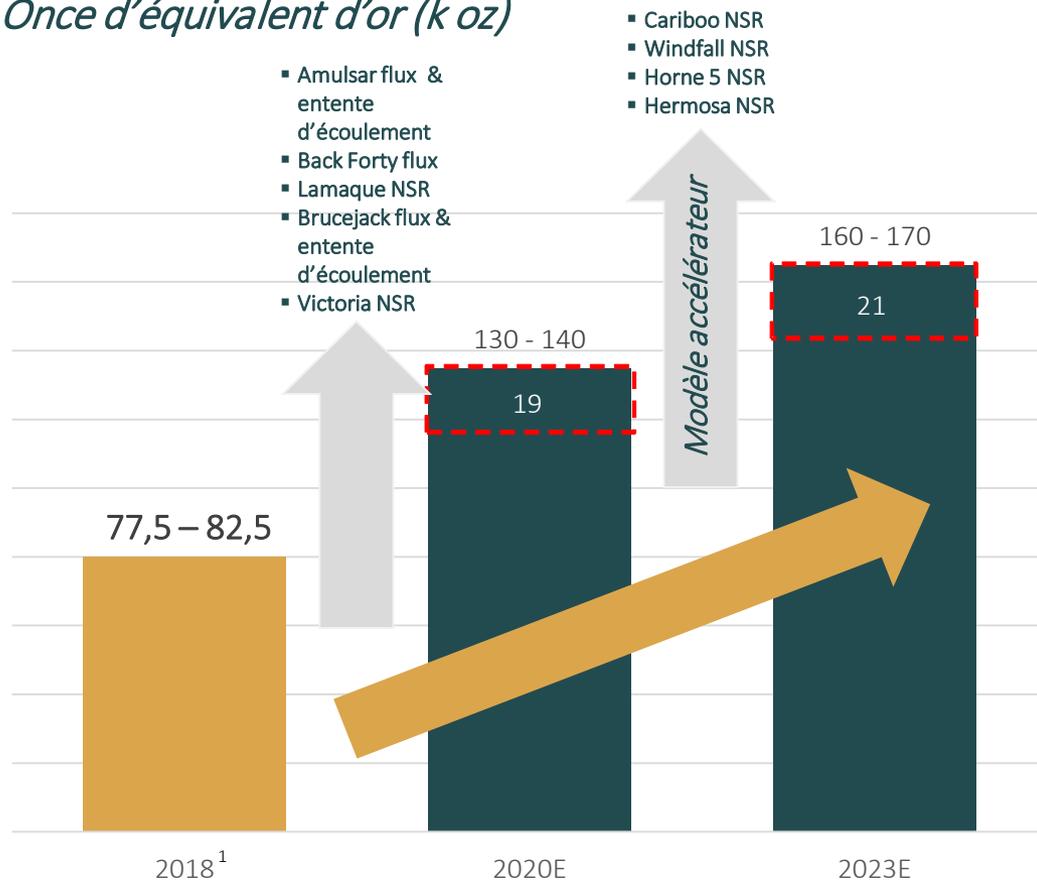
HAUT

HAUT

BAS

Profil de croissance de premier plan

Once d'équivalent d'or (k oz)



- Amulsar flux & entente d'écoulement
- Back Forty flux
- Lamaque NSR
- Brucejack flux & entente d'écoulement
- Victoria NSR

- Cariboo NSR
- Windfall NSR
- Horne 5 NSR
- Hermosa NSR

Modèle accélérateur

+

CROISSANCE

- Marban NSR
- Upper Beaver NSR
- Highland Copper NSR
- Casino NSR
- Ollachea NSR
- Yenipazar entente d'écoulement
- Spring Valley NSR
- Pan NSR
- Nimbus entente d'écoulement
- Tijirit NSR

ET UN PORTEFEUILLE DE PLUS DE 100 REDEVANCES ADDITIONNELLES

Les boîtes pointillées représentent la contribution du flux de Brucejack si l'option de rachat n'est pas exercée par l'opérateur.

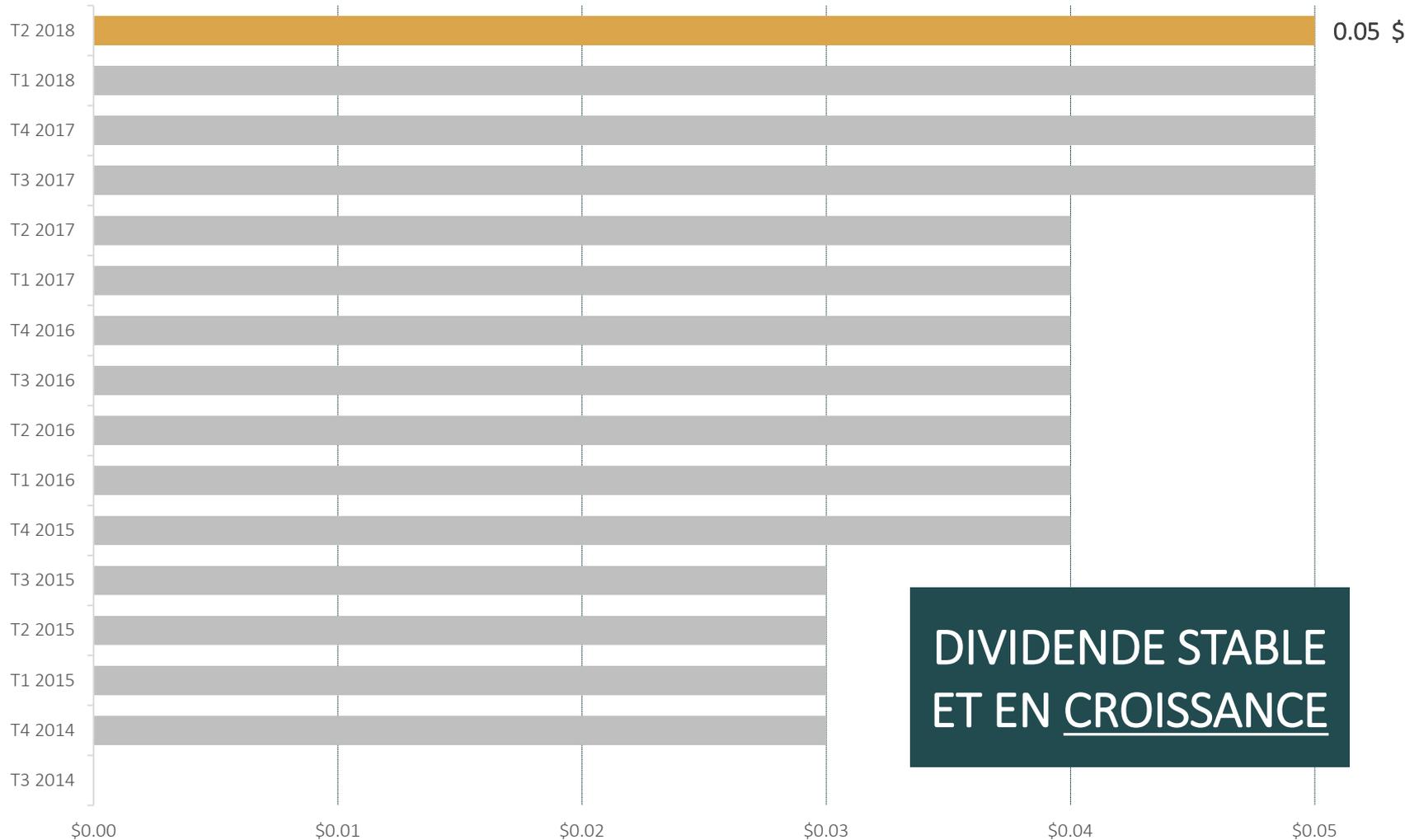
ONCE D'ÉQUIVALENT D'OR DOUBLÉ D'ICI LES 5 PROCHAINES ANNÉES À UN COÛT NUL

Source : Estimation de la haute direction d'Osisko.

1. Voir communiqué du 20 février 2018.

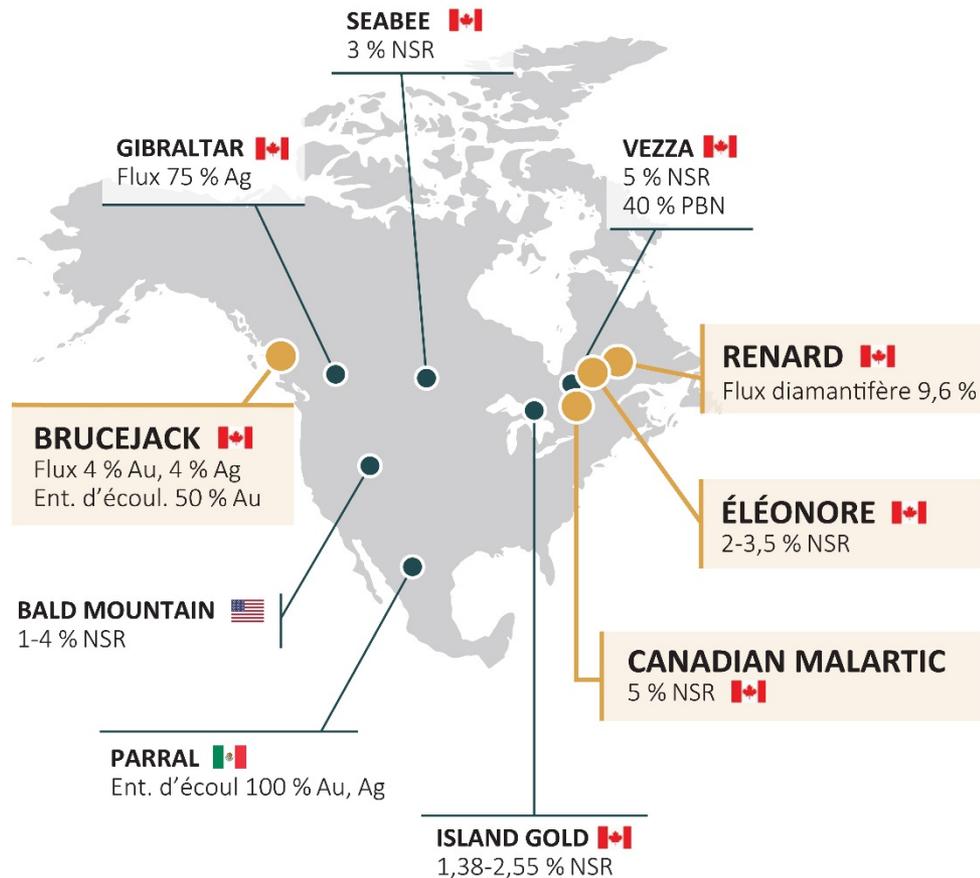
Augmentation du dividende avec l'évolution du portefeuille d'Osisko

RETOUR DE CAPITAL AUX ACTIONNAIRES POUR LE 15^E TRIMESTRE CONSÉCUTIF

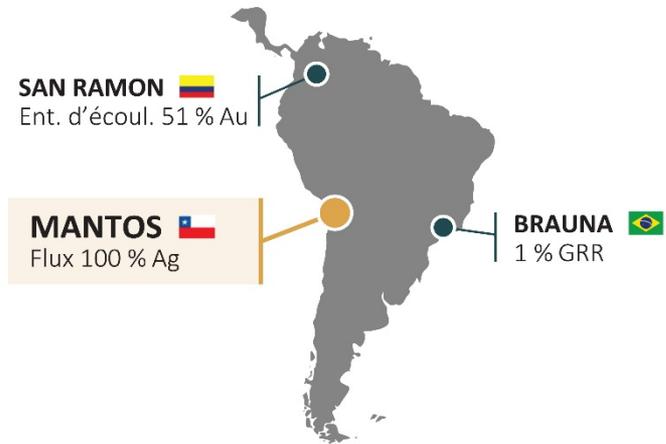


Actifs de qualité générant des flux de trésorerie – fortement axés sur l'Amérique du Nord

AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD

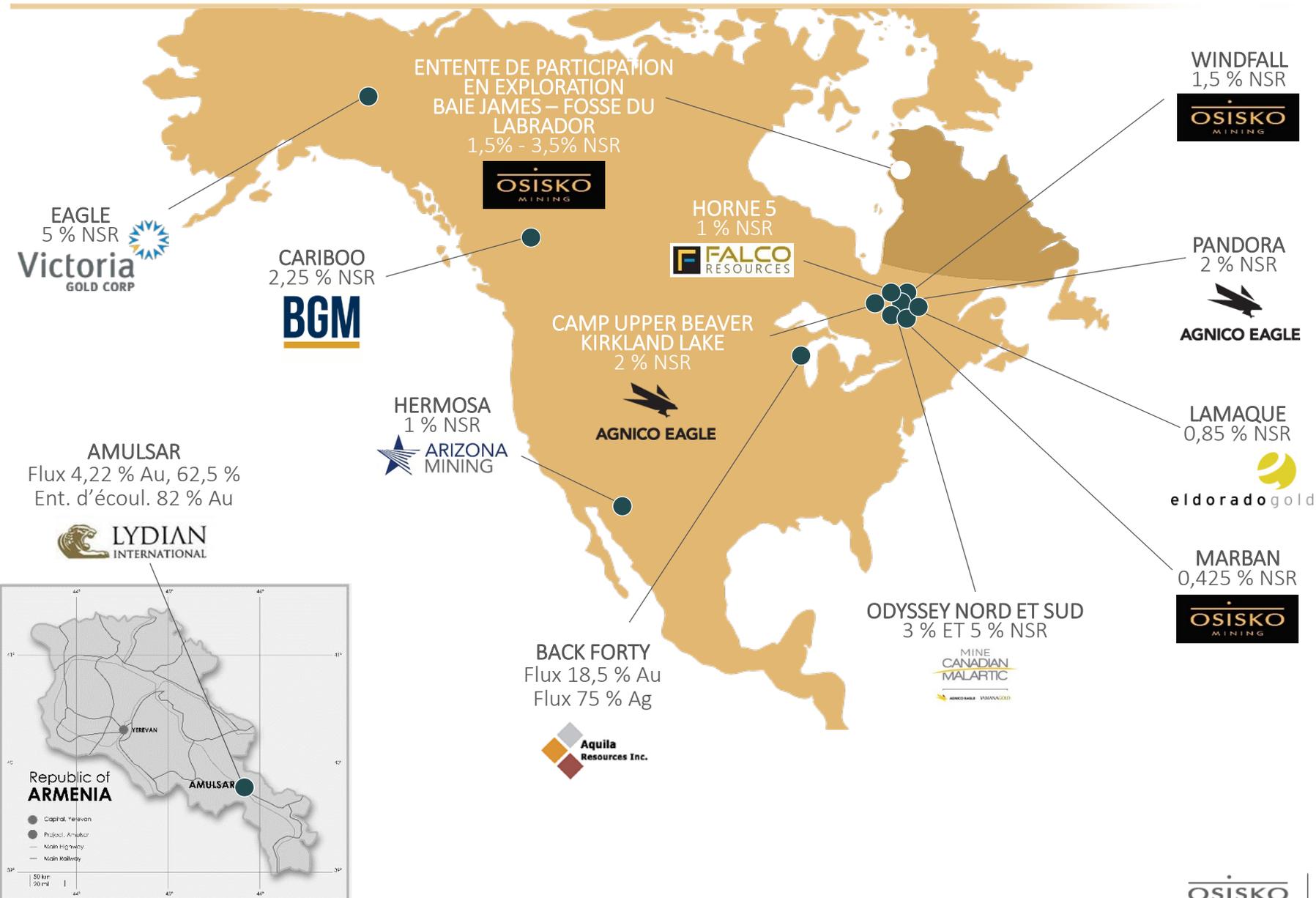


AUTRES

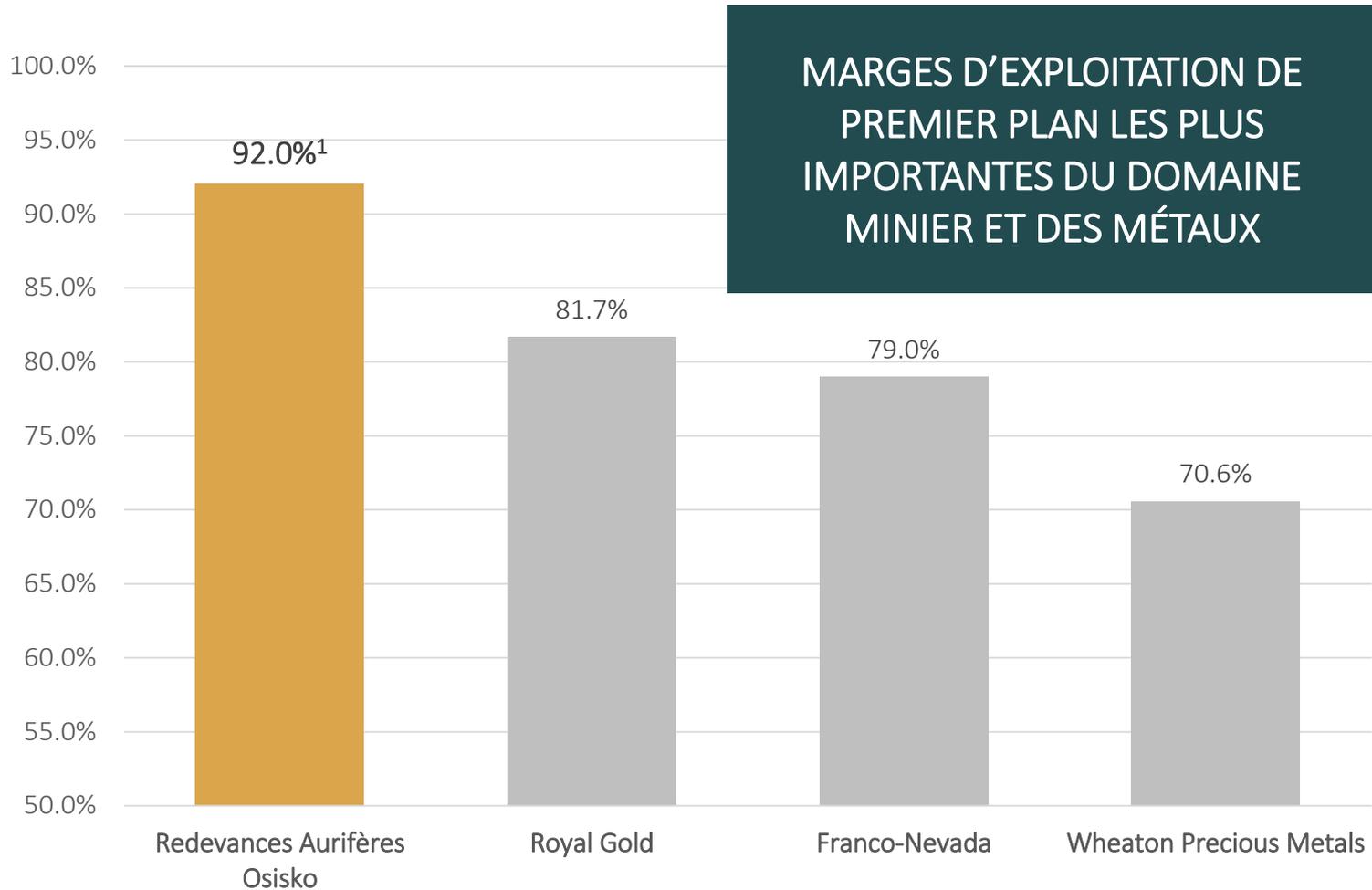
- **SASA** 🇪🇸 Flux 100 % Ag
- **KWALE** 🇩🇪 1,5 % GRR
- **MATILDA** 🇦🇺 Flux 1,65 % Au

● Actifs clés dans des juridictions de premier plan ● Autres actifs générant des flux de trésorerie

Actifs générateurs de flux de trésorerie à court et moyen terme (croissance)



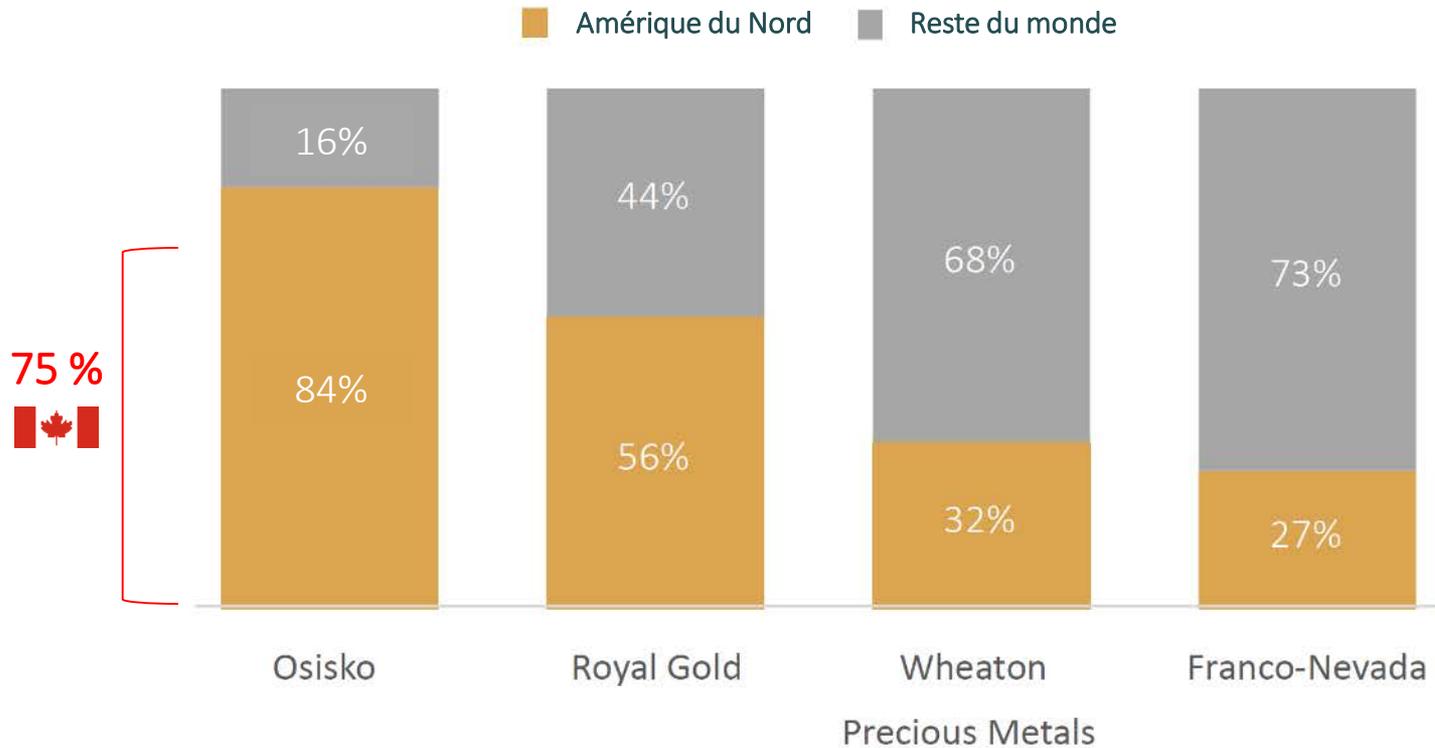
Marges d'exploitation au comptant 2017 (%)



1. La marge d'exploitation au comptant 2017 d'Osisko est basée sur les revenus moins les coûts de ventes (excluant les entente d'écoulement). Consensus pour les pairs.

Le meilleur portefeuille : croissance et diversification

Consensus VAN par géographie



PORTEFEUILLE À FAIBLE RISQUE

Faits saillants de 2017

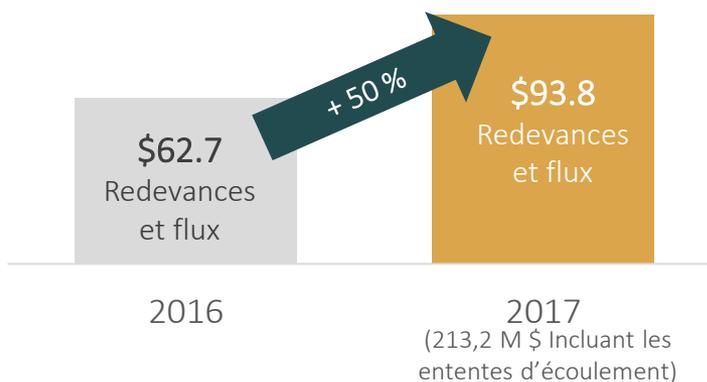
2017

- Record de 58 933 onces d'équivalent d'or¹ gagnées (+ 54 % vs 2016)
- Produits records de 93,8 M \$ CA pour les redevances et les flux (+ 50 % vs 2016)
- Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation de 48,7 M \$ CA (53,4 millions \$ CA en 2016)
- Perte nette attribuable aux actionnaires d'Osisko de 42,5 M \$ CA (comparativement à un bénéfice net de 42,1 M \$ CA en 2016)
- Acquisition d'un portefeuille de redevances d'Orion pour 1,1 G \$ CA
- Acquisition d'un flux de 100 % Ag de Taseko et un flux de 18,5 % Au d'Aquila
- Complété un financement de débentures convertibles de 300 M \$ CA et augmenté sa facilité de crédit renouvelable à 350 M \$ CA
- Dividendes trimestriels totalisant 0,18 \$ CA par action ordinaire pour 2017
- Solide croissance de la base d'actifs via des acquisitions

FLUX DE TRÉSORERIE NET DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (M \$ CA)



PRODUITS TRIMESTRIELS RECORDS (M \$ CA)



1. Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en espèces ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître le prix moyen des métaux utilisés, veuillez consulter la section Portefeuille de droits de redevances, de flux et autres intérêts.

Faits saillants 2018

- **20 036 ONCES D'ÉQUIVALENT D'OR GAGNÉES**, conformément aux prévisions de production pour 2018 de **77 500 À 82 500 ONCES D'ÉQUIVALENT D'OR**;
- **MARGES D'EXPLOITATION AU COMPTANT¹ GÉNÉRÉES DE 91 %**, des droits de redevances et des flux, la plus importante marge du secteur minier et des métaux, générant **29,5 millions de dollars**, en plus d'une marge d'exploitation de 2,4 millions \$ des ententes d'écoulement;
- **RECORD DE FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DE 23,3 MILLIONS DE DOLLARS** une augmentation de 94 % comparativement au T1 de 2017;
- **INVESTISSEMENT DE 148 MILLIONS DE DOLLARS DANS LE PROJET AURIFÈRE AVANCÉ EAGLE GOLD DE VICTORIA GOLD CORP.**, situé au Yukon, Canada, duquel 98 millions de dollars étaient destinés à une redevance de 5 % en rendement net de fonderie sur le projet. Le projet a obtenu les autorisations, est pleinement financé et est en construction;
- **CONVERSION DE L'ENTENTE D'ÉCOULEMENT MATILDA** en un flux aurifère de 1,65 %
- **VENTE D'INVESTISSEMENTS POUR DES PRODUITS BRUTS DE 25,6 MILLIONS DE DOLLARS**, générant un gain au comptant² de 15,5 millions de dollars;
- **REMBOURSEMENT DE 32 MILLIONS DE DOLLARS** effectué en avril sur la facilité de crédit renouvelable;
- **DISTRIBUTION DE 7,8 MILLIONS DE DOLLARS EN DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES** via un 14^e paiement consécutif de dividendes, portant le total à **62,9 MILLIONS DE DOLLARS DEPUIS LE DÉBUT DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ**;
- **RACHAT DE 1 607 099 ACTIONS RACHETÉES DURANT LE PREMIER TRIMESTRE** pour un total de 20,3 millions de dollars, à un prix moyen de 12,65 \$.

1. La marge d'exploitation au comptant, qui représente les produits moins les coûts des ventes, n'est pas une mesure reconnue selon les International Financial Reporting Standards (« IFRS »). La Société croit que cette mesure généralement acceptée dans l'industrie, mais non reconnue par les IFRS, fournit une indication réaliste des performances d'opérations et permet une comparaison utile avec ses pairs.

2. Le gain au comptant, ou la perte, est calculé en soustrayant le coût au comptant du produit en espèces de la vente d'un investissement. Le coût au comptant d'un investissement est une mesure non reconnue selon les IFRS qui représente le montant en espèces payé pour un investissement.

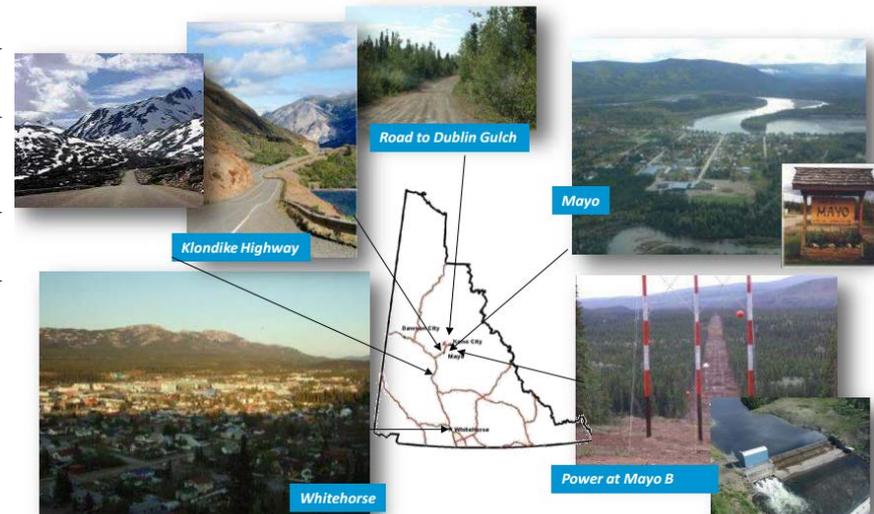


Récente acquisition en 2018 – Redevance Au de 5 % NSR

POTENTIEL DE DEVENIR LA PLUS IMPORTANTE MINE D'OR AU YUKON



OPÉRATEUR :	Victoria Gold Corp. (100 %)
LOCALISATION :	85 km NE de Mayo, Central Yukon, Canada
RÉSERVES :	123 Mt at 0,67 g/t Au pour 2,7 M oz Au
REDEVANCE :	Redevance de 5 % NSR royalty jusqu'à ce que 97 500 onces d'or aient été livrées et 3 % par la suite
PRODUCTION :	10 000 onces d'équivalent d'or/an en moyenne
FAITS SAILLANTS :	<ul style="list-style-type: none">▪ Permis obtenus et en construction▪ Juridiction de premier plan▪ Potentiel d'exploration intéressant près de la mine et dans la région▪ Procédé simple▪ Redevance de 3 % après que 97,5 k oz aient été livrées à Osisko (équivalent au plan minier actuel)



PERMIS OBTENUS ET EN CONSTRUCTION AVEC DES INFRASTRUCTURES MAJEURES DÉJÀ EN PLACE

MERCI !

Les membres du conseil d'administration aimeraient exprimer leur gratitude envers **M. Jacques Perron** pour sa contribution, vision et services durant son mandat d'administrateur de la Société.

- Jacques Perron a été nommé au conseil d'administration de la Société en décembre 2016.
- Il œuvre dans l'industrie minière depuis plus de 32 ans et détient une grande expertise au niveau technique et des opérations.
- Outre divers postes de haute direction détenus au fil des ans, M. Perron a assuré les fonctions de président et chef de la direction de Thompson Creek Metals où il a supervisé le démarrage et la phase d'accroissement de production de la mine Mount Milligan.
- M. Perron est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en génie minier de l'École Polytechnique de Montréal.



M. Jacques Perron
ing.

MERCI !

Les membres du conseil d'administration aimeraient également exprimer leur appréciation envers **M. Victor H. Bradley** pour sa contribution exceptionnelle et ses réalisations au fil des ans.



M. Victor H. Bradley
CPA, CA

- Victor H. Bradley a apporté à la Société plus de 50 ans d'expérience dans des postes de direction dans le secteur minier.
- Comptable professionnel agréé de formation, M. Bradley a occupé des postes de direction en finances tôt dans sa carrière et a fondé de nombreuses sociétés minières.
 - ✓ Il est le fondateur de Yamana Gold Inc. (1994), dont il a été le chef de la direction, le président du conseil et l'administrateur principal.
 - ✓ Il est l'ancien président du conseil de la Corporation Minière Osisko (2007 à 2014) et a siégé au conseil de nombreuses sociétés minières émergentes.
- À l'issue de ses études en Angleterre, M. Bradley, est un comptable agréé et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec depuis les années 1960.

SOMMAIRE

PLUS DE **130**
REDEVANCES,
FLUX ET
ENTENTES
D'ÉCOULEMENT

5 ACTIFS CLÉS

20
ACTIFS GÉNÉRANT DES
FLUX DE TRÉSORERIE

205 M \$ CA
EN LIQUIDITÉS

Au 30 avril 2018

% de dividende
~1,6 %

AXÉE SUR LES
MÉTAUX
PRÉCIEUX

AXÉE SUR LES
AMÉRIQUES

RECORD DE
58 933 ONCES
D'ÉQUIVALENT
D'OR GAGNÉES
POUR 2017

77 500 à
82 500
ONCES D'ÉQUIVALENT
D'OR ATTRIBUABLES
POUR 2018

LA SOCIÉTÉ DE REDEVANCES
DE PREMIER PLAN AXÉE SUR
LA CROISSANCE

20 036 onces
d'équivalent d'or
gagnées pour le
T1 2018

382 M \$ CA
EN INVESTISSEMENTS
Au 30 avril 2018

MERCI